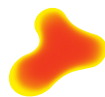




Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra



Gesundheitsförderung Schweiz
Promotion Santé Suisse
Promozione Salute Svizzera

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Gesundheit BAG



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità

Communiqué de presse

Date 18.1.2018

Egalité des chances : compenser l'influence des facteurs socio-économiques sur la santé

Nous ne sommes pas égaux face à la maladie : les facteurs socio-économiques tels que le revenu, le niveau de formation ou la migration ont des conséquences importantes sur notre santé. Par exemple, en Suisse, les personnes ayant un bas revenu courent un risque six fois plus élevé de développer un cancer du poumon. Pour lutter contre ce problème, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), Promotion Santé Suisse (PSS) et la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) font de l'égalité des chances une priorité de l'année 2018 dans le cadre de la Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (MNT). La 19^e Conférence nationale sur la promotion de la santé et 4^e Conférence des parties prenantes de la Stratégie MNT, le 18 janvier 2018, y a été consacrée.

Afin de mieux mesurer l'ampleur du phénomène, l'OFSP a fait un état des lieux rassemblant les données existantes : il montre l'influence des facteurs socio-économiques pour de nombreuses maladies. Le diabète est ainsi deux fois plus fréquent chez les personnes ayant un bas niveau de formation. De même, ces personnes ont un risque 2,3 fois plus élevé d'avoir des maux de dos et elles sont 37 % à avoir de l'hypertension, contre 25 % chez celles qui ont un haut niveau de formation.

Nos comportements sont aussi influencés par des facteurs socio-économiques : les migrants vivant en Suisse renoncent six fois plus souvent à des prestations médicales que les indigènes. L'activité physique est davantage pratiquée par les personnes avec un haut revenu et un haut niveau de formation : elles sont 75 % à en faire au moins une fois par semaine contre 54 % de celles qui ont un bas revenu et un bas niveau de formation. En matière d'alimentation, les personnes avec un haut niveau de formation sont 22 % à manger suffisamment de fruits et de légumes contre 15 % de celles qui ont un bas niveau de formation.

Mesures pour soutenir l'égalité des chances

Pour favoriser l'égalité des chances, les efforts se sont concentrés jusqu'à présent dans le domaine de la migration. Des interprètes communautaires permettent par exemple aux professionnels de la santé et aux patients ne parlant aucune langue nationale de se comprendre. Ces derniers peuvent aussi utiliser la plateforme migesplus (migesplus.ch) de la Croix-Rouge suisse, qui met à disposition du matériel d'information sur la santé traduit dans de nombreuses langues étrangères.

Pour sa part, Promotion Santé Suisse soutient plusieurs projets faisant partie de programmes d'actions cantonaux. Dans le cadre du projet Vitalina, des interprètes interculturels vont à la rencontre de familles socialement défavorisées (migrantes ou monoparentales) ayant des enfants

en bas âge, par exemple sur des places de jeu, et les conseillent dans le domaine de l'alimentation et de l'activité physique.

Parallèlement aux activités menées dans le cadre des programmes d'actions cantonaux, huit cantons ont participé activement au programme « Migration et santé », financé par l'OFSP. Quatre d'entre eux ont réalisé des projets de réseautage dans le domaine de la santé et de l'intégration (BS, JU, NE, SG) et quatre autres ont développé des offres à bas seuil afin de promouvoir la culture sanitaire dans des groupes difficilement atteignables (OW, NW, FR, VS). Le canton d'Obwald a par exemple créé une rencontre intergénérationnelle.

Revenu et niveau de formation davantage pris en compte

Ces mesures centrées sur la migration ont donné des résultats encourageants, mais il est nécessaire de les élargir et d'inclure d'autres groupes cibles défavorisés. Le revenu et le niveau de formation doivent notamment être davantage pris en compte.

Dès 2018, Promotion Santé Suisse, l'OFSP et la CDS prévoient en ce sens de compléter les critères de sélection des nouveaux projets à soutenir. Des recommandations seront aussi formulées à l'attention des cantons en vue de renforcer l'égalité des chances des programmes d'action cantonaux. Enfin, PSS veillera à ce que des projets de prévention dans le domaine des soins soient mis sur pied afin de mieux prendre en compte les populations vulnérables.

Par ailleurs, les responsables de projets de prévention et les professionnels de la santé ont un rôle important à jouer en matière d'égalité des chances, en considérant davantage l'influence possible des facteurs socio-économiques sur la santé. Ceci peut nécessiter des mesures de formation et de sensibilisation des professionnels ainsi que des ajustements dans la prise en charge médicale et/ou sociale des patients.

Renseignements :

Office fédéral de la santé publique, Communication, media@bag.admin.ch, 058 462 95 05

Promotion Santé Suisse, Service de presse, medien@gesundheitsfoerderung.ch, 031 350 04 04

Documents :

Brochure : *Egalité des chances et santé. Faits et chiffres pour la Suisse.*

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/service/zahlen-fakten/zahlen-fakten-zu-chancengleichheit.html>